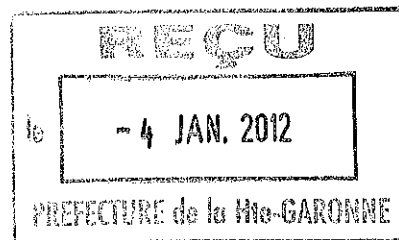


EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU BUREAU  
Séance du 12 DECEMBRE 2011  
N° d'ordre : 7



SYNDICAT  
DEPARTEMENTAL  
D'ELECTRICITE DE  
HAUTE GARONNE



Date de la convocation : 5 décembre 2011  
Nombre de membres : 18  
En exercice : 18  
Présents : 13

Le 12 décembre 2011 à 16 heures,  
le Bureau du Syndicat légalement convoqué,  
s'est réuni au siège du Syndicat,  
9, rue des 3 banquets à Toulouse,  
sous la présidence de Monsieur IZARD, Président.

### **Préparation du comité syndical**

Étaient présents : MME PEREZ, MM, CASSETTA, FERRES, IZARD, KELHETTER, MASFARNE, PARERA, PERRAY, RIVAL, ROBERT, RUFFAT, RUMEBÉ et STRAMARE.

Étaient absents ou excusés : Mme GIBERT, MM AUBAN, COMET, SABATHE et SICARD.

A donné procuration : M. SICARD à M. IZARD.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales,  
M KELHETTER est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

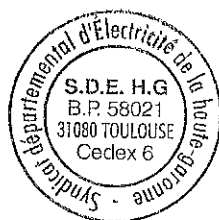
Vu la délibération du Comité syndical du 8 décembre 2008 donnant délégation au bureau pour fixer le lieu de réunion du comité syndical dans l'une des communes membres ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- Le bureau décide de tenir le prochain comité syndical le lundi 12 mars 2012 ;
- Le bureau charge Monsieur le Président de l'organisation du comité syndical notamment la recherche d'une salle compatible avec le nombre de participants attendus, soit environ 500 personnes.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme



Le Président,

Pierre IZARD

Vu et affiché à la porte du SDEHG, le

04 JAN 2012